



28 avril 2026 : Ni blessé.e, ni mort.e au travail, des moyens pour la prévention, des sanctions pour les patrons !

Le 28 avril se tient la journée de lutte pour la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles. Pour nos organisations, cette journée ne doit pas se limiter à un hommage aux trop nombreux. ses mort.es au travail. Elle ne doit pas non plus se transformer en simple opération de « com » du Ministère du Travail qui prétend contribuer à la lutte contre ce fléau social, tout en continuant à saborder les effectifs de l'Inspection du travail et en ne faisant strictement rien pour agir sur ses causes.

Au cours de ces 15 dernières années, les effectifs des agent.es de l'Inspection du travail, qu'il.elles soient affecté.es au contrôle, à l'assistance ou au renseignement ont drastiquement diminué :

	2010	2015	2020	2025	Evolution
Agent.es de contrôle	2176	2188	1925	1893	-13%
Agent.es d'assistance	940	813	640	594	-37%
Agent.es de renseignement	580	480	445	413	-29%
Total	3696	3481	3010	2900	-22%

Trois années de recrutements plus importants de 2022 à 2024, ont permis de légèrement améliorer la situation du côté des agent.es de contrôle, mais **avec 45 recrutements pour 2025 et 60 pour 2026, les effectifs vont repartir à la baisse**. Quant aux agent.es d'assistance et de renseignement, sans recrutement spécifique, l'hémorragie continue. A l'opposé de ce qu'il faudrait faire pour être cohérent avec la campagne de communication qui exhorte « AGISSEZ » pour la sécurité au travail, la DGT annonce des suppressions de postes de contrôle.

La région Centre Val de Loire est particulièrement touchée puisque ce sont carrément 5 sections qui doivent être supprimées, après avoir été sciemment laissées vacantes par l'administration. Le nombre des sections serait ainsi réduit à 71, soit un tiers de moins en quinze ans ! C'est scandaleux pour nos missions de service public et pour nos conditions de travail ! Comment prétendre lutter contre les accidents du travail et faire croire à une présence accrue sur le terrain ? C'est autant se moquer de nous que des travailleur.ses !

A l'occasion de la journée de lutte pour la prévention des accidents du travail, nos organisations appellent à une mobilisation nationale, à Orléans, devant les locaux de la DREETS Centre – Val de Loire où 5 sections sont supprimées. Portons tous et toutes ensemble, haut et fort, nos revendications :

- Un **plan de recrutement massif** pour renforcer tous les services, à commencer par le recrutement immédiat à hauteur de tous les postes vacants, la titularisation des agent.es contractuel.les et la transformation automatique de tou. tes les contrôleur.ses du travail en inspecteur.trices du travail ;
- Le **doublage des effectifs de l'Inspection du travail** et des services de prévention (Carsat, médecine du travail) ; l'arrêt de toutes les suppressions de postes, en région Centre Val de Loire, comme ailleurs ;
- Une **politique pénale du travail intransigeante**, donnant instruction aux Parquets de poursuivre systématiquement les infractions les plus graves en matière de santé et de sécurité au travail ou celles qui auraient pu avoir des conséquences graves et condamnant fermement la délinquance patronale ;
- Le rétablissement des CHSCT comme contre-pouvoir dans l'entreprise pour garantir la protection de la santé et de la sécurité des travailleur.es et la préservation de leurs conditions de travail ;
- Le renforcement de la protection des travailleur.es qui font usage de leur droit de retrait.

Non aux suppressions de postes à l'Inspection du travail !
Rassemblement à Orléans, devant les locaux de la DREETS Centre – Val de Loire, le 28 avril 2026, à partir de 12 heures

NB La journée est organisée sur nos droits syndicaux et un préavis de grève sera déposé, pour couvrir toutes les situations. Rapprochez-vous de nos organisations et/ou de nos représentant.es locaux.ales pour l'organisation du déplacement.